L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 14 MAI 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A vendre, à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
13 mai—15 jrs.

A VENDRE—Un certain lot de terre situé dans le 3me district, formant l'angle des rues Union et Villeré, mesurant 30 pieds de face sur 74 et 5 pouces de profondeur; ensemble avec une bâtisse au fond du terrain.
Conditions comptant. S'adresser au No 16 rue Dumaine. 11mai—1 sem

A LOUER.

A LOUER—Une vacherie, située rue St-Ferdinand, entre Prosper et Claiborne, pouvant loger 32 vaches. S'adresser No 20 rue Toulouse. 10mai—7f

DEMANDES.

ON demande—Un jeune homme de 30 à 35 ans, parlant le français et l'anglais pour se rendre utile dans une grocerie. S'adresser "Grocerie" bureaux de l'Abeille. 14 mai—3f

ON demande des modistes en robes. Celles de premier ordre seulement doivent s'adresser chez Mme Liberman, 13 Baronne.
5 mai 3f—jeudi, sam dim.

ON demande à acheter de vieux meubles acajou. Prix les plus élevés payés pour meubles antiques. S'adresser 131 et 133 rue de Chartres, sous l'hôtel des Etrangers.
9mai—1m

ON demande à acheter des vieux meubles (antiques). S'adresser No.123 rue Bourbon.
24 av—1m

VENTES PAR LE CONSTABLE.

N. O. & N. E. R. R. Co., vs Jones & Lucas.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—Nos. 10.509 et 10.536.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, rue Press entre Villeré et Robertson, troisième district, le mardi, 24 mai, 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un lot de bois de charpente, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN.
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 14mai—14 18 24

N. O. & N. E. R. R. Co. vs John J. McFarlane.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans. No 12.496—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique, [illegible] rues Moreau et Press, le [illegible] 1887, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un lot de [illegible] d'après un inventaire [illegible] en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN.
Constable Première Cour de Cité
14 mai—14 18 24

AVIS AUX CREANCIERS

J. S. Moore & Co. vs Leurs Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19.565—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par H. Dudley Coleman, syndic provisoire et le premier compte provisoire présenté par H. Dudley Coleman, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 mai—10 14 19.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—F. Lopez vs ses créanciers—No 19.879 Division B—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Frederick Lopez insolvable dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le Mardi, 17ème jour de mai 1887 à 11 heures a. m., dans le but de considérer et de fixer les termes et conditions de la vente de la propriété appartenant au dit Frederick Lopez et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leurs être soumises.
Nouvelle-Orléans, 4 mai 1887.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
7 mai—3f en 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 20.939—Division B.—Eugène Fusion vs ses créanciers.—Il est ordonné que les créanciers du pétitionnaire soient notifiés de se réunir au bureau de Michel V. Dejan, notaire en cette ville, No 20 rue Carondelet, le 6me jour de juin 1887, à 10 heures A. M. dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Il est de plus ordonné que Anatole A. Ker Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 25 avril 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
26av— Député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. François Clos vs ses créanciers—No 21.125—Division A. Ordre de Cour—La cession de biens du pétitionnaire, François Clos, est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu devant R. C. Stockton, notaire en cette ville, à son bureau No 6 rue Carondelet, le SAMEDI, 11ème jour de juin 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; que Henry P. Dart, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans 7 mai 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
12 mai—3f en 30 j

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. D. Engelmann vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19.617—En vertu d'un ordre de vente daté le 26 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de comptes ouverts d'après une liste en liasse en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3 10 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de comptes ouverts

Succession de Mark H Applegate

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15.506—En vertu d'un ordre de vente, en date du 15 avril 1887 à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 mai 1887, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de comptes ouverts, etc., comme il appert d'une liste enregistrée dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7mai—7 11 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Droits d'occupation de valeur et un lot de comptes à recevoir.

Paul Rousset et Bro. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13.497, Division B. En vertu d'un ordre de vente daté 2 mai 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse Arcade, rue Magazine entre Gravier et la Natchez Alley dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
1° Les droits d'occupation du local No 299 rue Decatur, à partir du jour de la vente au 30 septembre 1887. L'acquéreur n'ayant aucun loyer à payer, le dit loyer ayant été payé jusqu'au 30 septembre 1887.
2° Un lot de comptes à recevoir conformément à une liste enregistrée en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et syndic provisoire dans cet affaire.
4 mai—4 7 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Simeon vs. Mlle M. A. Gardiner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20.663—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 14 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Mire, Tonti et St Philippe, désigné par le numéro Un sur un plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, en date du 17me jour de janvier 1859 et déposé en l'étude de Eusèbe Bouny, notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Mire et mesure, en pied américain, trente (30) pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de et de face à la rue Mire de cent (100) pieds, entre lignes parallèles.
2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district que la propriété ci-dessus décrite, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Tonti, Ste. Anne et Mire et mesure trente-trois (33) pieds huit (8) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent (100) pieds et de face à la rue Tonti, conformément à un plan particulier en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12mai—12,19,26—2,9,14juin.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Résidence à étage rue Liberté No 414, près du Marché Keller

Résidence à étage sur la rue Claiborne, près de la rue Esplanade, No 286.

Plusieurs Maisons à deux corps de logis rue Claiborne Nos 282, 288 et 290, contiguës au lot ci-dessus.

Magnifiques terrains, dans un bon voisinage, formant encoignure aux rues Galvez et Kerlerec.

Un îlet de terre faisant face à la rue du Canal.

Terrains vacants dans le Second, Troisième Districts et dans la ville de Carrollton.

Succession de Robert Joseph Ker.

No 20.015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 11 juin 1887, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2 mai 1887—
Les actions et propriétés suivantes appartenant à la susdite succession—

—Actions.—

Trois actions de $100 chacune du chemin de fer New Orleans & Northeastern.

—Propriétés Foncières.—

PREMIER DISTRICT.

1° **Deux certains lots de terre**, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3 dans l'îlet compris entre les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité; lesquels lots de terre mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Liberté, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une maison à étage divisée entre quatre corps de logis et chaque corps de logis contenant deux chambres et galerie devant, dans la cour deux bâtisses séparées chacune contenant quatre chambres, cinq citernes, lieux d'aisance, etc., le tout loué $32 par mois. Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

2° **Quatre lots de terre** contigus, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les lettres A. B. C. et D. dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Esplanade et le Chemin du Bayou.

2° **Le lot A**, mesure 72 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne, 18 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne vers le Chemin du Bayou, 32 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue de l'Esplanade, et 74 pieds 10 pouces de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une maison ayant deux chambres, cuisine, etc., désignée par le numéro municipal 282, rue Claiborne.

3° **Le lot B** mesure 24 pieds 2 pouces de face à la rue Claiborne, sur 123 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble une maison à étage, ayant au rez-de-chaussée, corridor d'entrée, salon double avec porte à coulisse, salle à manger, et trois chambres à coucher à l'étage supérieur. Dans la cour une bâtisse de deux chambres, citernes, lieux d'aisance, hangar, etc., etc.
No municipal 286 rue Claiborne.

4° **Le lot C** mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne, sur 123 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble une maison double à mansarde couverte en ardoises, ayant six chambres, une autre bâtisse attenant à la maison principale de quatre chambres, deux citernes, lieux d'aisance, etc.
Numéro municipal No 288 rue Claiborne, louée $24 par mois.

5° **Le lot D** mesure 36 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne, sur 123 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble une maison de quatre chambres, une autre bâtisse dans la cour ayant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisance, puits, etc. Numéro municipal 290. Le tout divisé en deux locations, loué $20 par mois. Toutes les dimensions ci-dessus sont plus ou moins.

6° Un îlet de terre divisé en 26 lots, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement, situé dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Dugué, Clarke et l'avenue Hagan. Lequel îlet de terre mesure 277 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue du Canal, même façade à la rue de la Douane, 313 pieds 4 pouces de face à l'avenue Hagan et la même façade à la rue Clarke.

7° Deux lots de terre situés dans le même district, faubourg Jackson, désignés par les Nos. 3 et 4 de l'îlet No 65. Lesquels lots de terre mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St Louis entre les rues Olympia et St Patrick sur 111 pieds 6 pouces de profondeur et borné par la rue Conti.

8° **Seize lots de terre** situés dans le même district désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement, dans l'îlet compris entre les rues David, St Pierre, Toulouse et l'avenue de Carrollton.
Lesquels lots de terre ont les dimensions suivantes, savoir:
Les lots Nos. 1 et 10, 33 pieds 4 pouces de face à l'avenue de Carrollton; les lots Nos. 2 à 9, 30 pieds 2 pouces de face à l'avenue de Carrollton et tous les susdits lots ont 120 pieds de profondeur, et les lots Nos. 11, 12, 13, 14 et 15 mesurent chacun 29 pieds de face à la rue St Pierre sur 120 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur, le lot No. 16, 33 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue David sur 120 pieds 7 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St-Pierre.

9° **Dix certains lots de terre** situés dans le même District désignés par les Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 19, 20, 21 et 22 dans l'îlet compris entre les rues Cortez, Telemachus, Bienville et Conti. Lesquels mesurent, savoir: Le lot No 6, 34 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue Conti sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur. Les lots Nos. 7 et 8, chacun 34 pieds [illegible] pouces de face à la rue Conti, sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur.
Le lot No 8, formant encoignure aux rues Conti et Telemachus.
Les lots Nos. 9, 10 et 11 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Telemachus, sur 138 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.
Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Bienville et Cortez et mesure 34 pieds 8 pouces de face à la rue Bienville sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur et face à la rue Cortez.
Les lots Nos. 20, 21 et 22 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Cortez sur 138 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.

TROISIEME DISTRICT.

10° Six lots de terre contigus situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Galvez, Johnson, Kerlerec et Columbus désignés par les lettres A, B, C, D, E et F, et mesurant comme suit, savoir:
Le lot E formant l'encoignure des rues Galvez et Kerlerec, 31 pieds 6 pouces de face à la rue Galvez, sur 99 pieds de profondeur et face à la rue Kerlerec.
Les lots B C D mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Galvez, sur 99 pieds de profondeur.
Le lot E 32 pieds de face à la rue Galvez sur 163 pieds de profondeur.
Le lot F 32 pieds de face à la rue Galvez, sur 99 pieds de profondeur. Le tout plus ou moins.

11° Un lot de terre de forme triangulaire, situé dans le même district, désigné par la No 3, dans l'îlet renfermé par les rues Rocheblave, Kerlerec, Columbus et Dorgenois, lequel lot de terre mesure 123 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur de 82 pieds 8 pouces 3 lignes du côté du No 2 et 127 pieds 4 pouces 7 lignes sur l'autre côté du triangle.

12° Un lot de terre situé dans le même district et ville désigné par le No 2 dans l'îlet renfermé par les rues Rocheblave, Kerlerec, Columbus et Dorgenois, mesurant 27 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Rocheblave 39 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne du fond sur une profondeur de 96 pieds 5 pouces 6 lignes sur le côté du lot No 1, et 82 pieds 8 pouces 3 lignes du côté du lot No 3.

DANS LA VILLE DE CARROLLTON.

13° Douze lots de terre situés dans la ville de Carrollton faisant maintenant partie de la Nouvelle-Orléans désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 20, 21, 22, 23 et 24, dans l'îlet No 18, renfermé par les rues de la Levée, Anne, Adams et Hillary; les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Anne sur 100 pieds de profondeur; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Adams et Anne.
Les lots Nos 11 et 12 mesurent chacun 31 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Adams, sur 137 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 24 forme l'encoignure des rues Levée et Adams et mesure 80 pieds 1 pouce de face à la rue Levée, 68 pieds sur la ligne de division du lot No 23 et 101 pieds sur la ligne de division du lot No 12.
Le lot No 23, 30 pieds de face à la rue de la Levée, sur 68 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 24, 94 pieds sur la ligne de division du lot No 22 et 40 pieds de largeur sur la ligne du fond.
Le lot No 22, 30 pieds de face à la rue de la Levée sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 21, 94 pieds sur la ligne de division du lot 23, 10 pieds 5 pouces de largeur sur la ligne de division du lot No 13 et 17 pieds sur la ligne de division du lot No 14, et les lots Nos 20 et 21 mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue de la Levée sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses de sécurité d'usage. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1887.
Actes de ventes pardevant Henry E. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.
Un dépôt de 10 pour cent sur le montant des adjudications sera exigé comptant sur les lieux.
7 mai—7.14.21,28—juin 4.11

Livres de droit et Meubles de bureau.

Succession de Robert Joseph Ker.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 20.015.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.—MARDI, 17 mai 1887, il sera vendu à 11 heures du matin, au No 28 rue Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 mai 1887.—
Le contenu du bureau du défunt, No 28 rue Carondelet, comprenant bibliothèques, pupitres, livres de droit, etc.
Conditions—Comptant.
6 mai—6, 13, 17

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Joseph Lyons vs. ses créanciers—No 21.057—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Joseph Lyons, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville le lundi, 6ème jour de juin 1887, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, pour nommer un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Fred King, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 3 mai 1887.
(Signé) F. A. MONROE, juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député greffier.
4 mai—3f en 30 j.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Gresham vs Anna Kramer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19.714—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre, avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro un de l'îlet 104, compris entre les rues Bons Enfants, Espagne, Washington et Morales et mesurant au pied américain trente-trois pieds neuf pouces et sept lignes de face à la rue Bons Enfants sur une profondeur de cent cinq pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Washington.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 avril—mai 4, 11, 18, 25, 28.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

RESIDENCE POUR TOUS.

Un îlet de terre situé dans le 6ème district de cette ville.

Maison rue Chestnut, près Napoleon Avenue.

Succession de Mlle Clary Rochereau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 19.960.—SAMEDI, 14 mai 1887, à midi—Par JAS P. GUINAULT, il sera vendu à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez. En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 7 avril 1887. Les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir—
1° 23 lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 23 inclusivement, dans l'îlet compris par les rues Amélia, Peniston, Levée, ou Tchoupitoulas et Jersey ou Annunciation.
Le lot No. 1 mesure 20 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Peniston, 82 pieds 10 pouces 6 lignes sur la rue Levée, 82 pieds sur la ligne le divisant du lot No. 2; 31 pieds 4 pouces 3 lignes sur la ligne du fond, et forme l'encoignure des rues Levée et Peniston.
Les lots Nos. 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds 3 pouces 1 ligne de face sur la rue Peniston sur 82 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Sur ces trois lots il existe une bâtisse en bois à étage couverte en ardoises, contenant cinq locations, chacune louée $6 par mois.
Le lot No. 4 mesure 24 pieds 1 pouce de face sur la rue Peniston, sur 82 pieds de profondeur entre ligne parallèles.
Ensemble une bâtisse en bois à un étage, louée pour $10 par mois.
Les lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 33 pieds 5 pouces 3 lignes de face sur la rue Peniston, sur 82 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 9 formant l'encoignure de la rue Jersey.
Les lots Nos 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Jersey, 152 pieds 1 pouce 5 lignes de profondeur et 30 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne du fond.
Le lot No. 12 mesure 31 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Levée, 131 pieds 7 lignes de profondeur du côté de la rue Peniston, 135 pieds 1 pouce 5 lignes sur le côté de la rue Amélia.
Le lot No 13 mesure 31 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Levée, 135 pieds 1 pouce 5 lignes sur la ligne du côté de la rue Peniston, 139 pieds 2 pouces 3 lignes du côté de la rue Amélia, 30 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne du fond.
Le lot No 14 formant l'encoignure des rues Levée et Amélia, mesure 32 pieds 2 pouces de face à la rue Amélia, 19 pieds 6 pouces 3 lignes sur la ligne du fond, sur 94 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur et face à la rue Levée, et 93 pieds 3 pouces sur la ligne opposée.
Le lot No 15 mesure 29 pieds 9 pouces 4 lignes de face sur la rue Amélia, 29 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.
Le lot No 16 mesure 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Amélia, sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.
Le lot No 17 mesure 29 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Amelia, sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.
Le lot No. 18 mesure 29 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Amelia sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.
Le lot No. 19 mesure 30 pieds 4 lignes de face à la rue Amelia sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.
Le lot No. 20 mesure 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Amelia sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.
Le lot No. 21 mesure 29 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Amelia sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.
Le lot No. 22 mesure 30 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Amelia sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.
Le lot No. 23, formant l'encoignure des rues Amelia et Jersey, mesure 31 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Amelia sur 93 pieds 3 pouces de profondeur, face à la rue Jersey.
Sur les terrains Nos. 14 à 23 il existe une bâtisse en bois à un étage, avec attique, contenant dix locations, chacune louée à $12 par mois.
2° Trois certains lots de terre situés dans le même district, dans l'îlet borné par l'Avenue Napoleon, les rues Chestnut, Colisée et Jena; lesquels lots de terre sont désignés par les Nos. 13, 14 et 15.
Le lot No 13 mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces.
Les lots Nos. 14 et 15 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.
Le tout conformément aux plans qui seront exhibés à la Bourse.
Termes et conditions—Un tiers ou davantage comptant à l'option des acquéreurs et la balance à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque et privilège.
Les actes de vente se passeront pardevant J. Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs et contiendront les clauses usuelles relatives au paiement 5 0/0 frais d'avocat, assurances, transfer de police d'assurance et la clause de non aliénando.
Les taxes pour l'année 1887 seront assumées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication.
Un dépôt de 10 0/0 comptant sera exigé des acquéreurs sur adjudication.
10 avril—13 16 23 30—mai 7 14

PAR MATHER & HOMES.

PAR WARREN HOMES, encanteur—SAMEDI, 11 juin 1887 à la Bourse d'encan de l'Arcade, à 2 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire intitulée: Succession d'Engle Mart, No 20.333 du dossier de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique pour du comptant:
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Lafayette, Musique, Remparts et St-Claude. Il mesure au pied français trente-un pieds huit pouces et six lignes de façade rue Lafayette sur soixante dix pieds deux pouces et neuf lignes de profondeur.
L'acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire aux frais de l'acquéreur. 11 mai—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District,

Rue Bagatelle, entre Joséphine et Solidelle.

Succession de Barthélemy Latapie.
Dossier No 20,549.
A l'enchère publique.

PAR MATHER ET HOMES—Warren Homes encanteur—bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, date du 29 avril 1887, dossier No 20.549, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu—
Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St Antoine, Bagatelle, Joséphine et Solidelle, mesurant 32 pieds de façade sur Bagatelle, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan de Stewart & Hoffman, voyers, daté —— 1887.
Les améliorations comprennent une maison cottage portant le No 611 rue Bagatelle.
Conditions—Dix pour cent comptant au moment de la vente pour l'assurer.
L'acte de vente pardevant Geo C Préot notaire, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes de 1887.
1 mai—1,14,21,28—juin 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième district sur la rue Liberté, entre Première et Seconde

Succession de Elizabeth Jones

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 9,906.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magazins, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A., en date du 15 avril 1887, Dossier No 9,906, pour le compte de la succession de Elizabeth Jones, il sera vendu.
1° Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-David Liberté Première et Seconde, désigné comme lot No 12 sur un plan dressé par B. T. Nicholas, voyer, et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles, conformément au récent plan fait par Stewart & Hoffman, voyers, en date d'avril —1887.
Les améliorations comprennent une maison cottage.

—Aussi—

A la même heure et emplacement pour le compte de la dite succession, il sera vendu un lot de meubles de maison, etc., conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier de la susdite honorable cour.
Conditions comptant—Dix pour cent sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes dues et exigibles en 1887.
17 avril—17.30—mai 7.14.21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Septième district, sur la rue Burthe entre Madison et Dublin. Succession de Jacob Baltz et Magdalene Mitchell, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossier No. 20,821, à l'encan—

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes encanteur.—SAMEDI, 4 juin, 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément aux ordre de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 30 avril 1887, Dossier No 20,821, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu—
Un lot de terre de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Madison, Troisième, Burthe et Dublin, mesurant 30 pieds de face sur la rue Burthe, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins conformément à un plan fait par Stewart & Hoffman, voyers, en date du — avril 1887.
Les améliorations comprennent une maison cottage.
Conditions—Comptant, 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant R. H. Dowling, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes de 1887. 4 mai—4,14,21,28—4 juin.

LEON QUEYROUZÉ,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest,

97 RUE DECATUR.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES ET VACANTES

—DANS LE—

Premier, le Deuxième, le Troisième, le Quatrième et le Sixième District.

Rue St-Charles, entre Euterpe et Polymnie.

Nos 169 et 171 rue Dryades, entre Poydras et Lafayette.

No 43 rue Villeré, entre Douane et Bienville.

Nos 379 et 381 rue Dauphine, entre Union et Bagatelle.

Nos 502 et 504 rue des Remparts, entre Champs-Elysées et Marigny.

Nos 37 et 39 rue Mandeville, entre Decatur et Chartres.

No 88 rue Peters, entre Mandeville et Espagne.

No 139 Champs-Elysées, entre Remparts et St-Claude.

No 562 rue Dauphine, entre Washington et Lafayette.

Nos 379 et 381 rue des Remparts, entre St-Antoine et Columbus.

No 103 rue Rousseau, entre Joséphine et Jackson.

No 77 rue Adèle, entre St-Thomas et Rousseau.

No 269 rue Chippewa, entre Joséphine et Jackson.

Coin Marengo et Constance.

Portion de terre faisant face aux rues St-Patrick, St-David et Dufossat.

Ilet de terre borné par les rues St-David, St-Patrick, Marengo et Milan.

Succession de Mme Billgery.

No 4—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur, Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 avril 1887, pour compte de la succession ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 280, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Euterpe et Polymnie, mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue St Charles sur 113 pieds 10 pouces de profondeur.
Les améliorations comprennent une petite maison en retraite de la rue, avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.
2° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No. 259, borné par les rues Dryades, Baronne, Poydras et Lafayette, désigné comme lots Nos. 28 et 29, mesurant ensemble 54 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 106 pieds 10 pouces.
Les améliorations comprennent un édifice en briques à deux étages à double corps de logis, avec cuisine en briques à deux étages connue par les numéros municipaux Nos. 169 et 171 rue Dryades et renfermant, le principal corps de bâtiment, 2 chambres au rez-de-chaussée et 3 chambres au-dessus dans chaque logis, la cuisine a 3 chambres au rez-de-chaussée et 3 chambres au-dessus. La maison a un grand vestibule, des corridors, water works, lieux d'aisance, cour pavée, etc.
Le No 169 rue Dryades comprend en outre un édifice en briques à trois étages dans la cuisine et renfermant en tout environ 6 chambres. Le tout couvert en ardoises.

DEUXIÈME DISTRICT.

3° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Villeré, Douane et Robertson, ayant, mesure américaine, 26 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Villeré, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 63 pieds 11 pouces, désigné par la lettre B, et faisant partie de cette portion du lot primitif No 3, conformément au plan de Depouilly, architecte, en date du 19 janvier 1836.
Les améliorations comprennent l'édifice en briques à deux étages, connu comme le No 43 rue Villeré, ayant environ 4 chambres, la cuisine en briques à deux étages, jointe au bâtiment principal, avec quatre chambres; lieux d'aisance en haut et en bas, cuve, cour pavée, etc.

TROISIÈME DISTRICT.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 378 et désigné comme le lot No 28, borné par les rues Remparts, St Antoine, Columbus et Dauphine, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 127 pieds.
Les améliorations comprennent une maison en bois ayant deux corps de logis et deux étages, couverte en ardoises, ayant chacune d'elles une galerie au rez-de-chaussée et de même au premier, à chaque corps de logis, cuisine double en bois attenante, ayant une chambre en haut et une en bas à chaque corps de logis, citerne, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte les numéros municipaux 379 et 381 rue Remparts.
5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 323, désigné par le No 2 compris entre les rues Champs Elysées, Remparts Marigny et St-Claude, mesurant 30 pieds de face au Champs Elysées sur une profondeur de 98 pieds. Les améliorations sont connues par les Nos 137 et 139 rue Champs Elysées. Ayant une maison en bois à un étage contenant quatre grandes chambres, cuisine, cour, deux cuves, etc.
6° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 272, désigné comme le No 11, compris entre les rues Remparts, Marigny, Champs Elysées et Bourgogne, mesurant 26 pieds de face à la rue des Remparts sur une profondeur de 130 pieds.
Les améliorations comprennent une maison en bois à deux corps de logis et à deux étages, couverte en ardoises, avec trois chambres en haut et trois en bas, une cuisine à deux étages avec une chambre en haut et une en bas de chaque côté, allée en commun sur chaque côté. Cette propriété est connue par les Nos municipaux 502 et 504 rue des Remparts.
7° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 11, désignés par les lots No 20 et 21, compris entre les rues Mandeville, Décatur, Espagne et Chartres. Le lot No 20 mesure 25 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 124 pieds, et le lot No 21 mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 129 pieds.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages ayant six chambres, une cuisine à deux étages avec quatre chambres, cour pavée, etc.
Aussi qu'une autre bâtisse en briques à trois étages avec 10 chambres, cuisine avec trois chambres, écurie, cuve, etc. connue par les numéros municipaux 37 et 39 rue Mandeville.
8° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 12, désigné comme lot No 1, compris entre les rues Peters, Espagne, Mandeville et Décatur, mesurant 22 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 127 pieds.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages connue par le No 88 rue Peters.
9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 165, désigné comme lot No 13, borné par les rues Dauphine, Washington, Lafayette et Royale, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de à peu près 85 pieds.
Les améliorations sont connues par le numéro municipal 562 rue Dauphine.
10° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Union, Bagatelle et Bourgogne, étant le No. 23, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 128 pieds.
Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 379 et 381 rue Dauphine.

QUATRIÈME DISTRICT.

11° Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, faisant partie de la terre désignée par les lettres A et B dans le carré d'îlet 73 borné par les rues Chippewa, Annonciation, Joséphine et Jackson; le dit terrain mesure 32 pieds 5 lignes de face rue Chippewa, sur une profondeur de 68 pieds, 11 pouces, 3 lignes, mesure anglaise. Les améliorations comprennent une maison de résidence double, en bois, couverte en ardoises, ayant deux chambres et une cuisine, allée, cabinet d'aisance, etc., de chaque côté. La propriété porte le No 269 de la rue Chippewa.
12° Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le même district de cette ville, désigné par la lettre B, dans le carré d'îlet borné par les rues Adèle, St-André, Rousseau et St-Thomas; et aussi désigné par la lettre B, du carré d'îlet No 41, d'après un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté du 1er juin, 1866, annexé à un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire, le 5ème jour de juin, 1866. Le dit terrain mesure 30 pieds de façade rue Adèle, 30 pieds 2 lignes de largeur à l'arrière; 60 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur sur la limite le séparant du terrain A, et 61 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur du côté opposé, le plus proche de la rue Rousseau; le tout mesure américaine.
Les améliorations comprennent une maison cottage double en bois, couverte en ardoises, ayant deux chambres de chaque côté, aussi une cuisine en bois à deux étages, avec deux chambres, allée, citerne, lieux d'aisance, etc., de chaque côté, propriété portant le No 77 de la rue Adèle.
13° La moitié indivise d'un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le même district, désigné par le No 8, dans le carré d'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Rousseau et Fulton. Le dit terrain mesure au pied anglais 31 pieds 6 pouces de façade rue Rousseau sur 83 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dudit terrain et d'autres dressés par A. de Armas, voyer, daté du 29 février 1860 et annexé à un acte de vente de Marie A. May à George Decker, passé pardevant Edouard Gottschalk, notaire.
Les améliorations comprennent un joli cottage en bois couvert en ardoises, ayant deux chambres et un cabinet, une cuisine qui a deux chambres, citerne, allée, lieux d'aisance, etc., cottage portant le No 103 de la rue Rousseau.

SIXIÈME DISTRICT.

14° Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, et comprenant la longitudinale inférieure ou moitié orientale du carré d'îlet borné par les rues Valmont, St. David, St Patrick et Dufossat, désigné comme carré No 77 et mesurant 93 pieds de façade rue St. Patrick; 37 pieds, 3 pouces et 4 lignes de façade rue St. David sur 305 pieds, 11 pouces de profondeur et de façade rue Dufossat, et 306 pieds de profondeur du côté opposé, côté le plus rapproché de la rue Valmont.
Les améliorations comprennent une petite bâtisse avec 2 chambres et cuisine et aussi une vaste écurie avec 35 stalles, puits, etc.
15° Un carré d'îlet dans le Quatorzième District d'Assessement borné par les rues St David, St Patrick, Marengo et Milan.
16° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés comme les terrains Nos 22, 23, 24 dans le carré d'îlet No 203. Les terrains 22 et 23 mesurent chacun 29 pieds de face rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds. Le terrain No 24 mesure 26 pieds 8 pouces de façade rue Marengo sur une profondeur et façade rue Constance.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, à distance de la rue et ayant quatre chambres, cuisine en bois avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. Toutes les propriétés ci-dessus décrites sont vendues avec pleine garantie de l'excellence des titres.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs; le reste payable en billets de l'acquéreur à un, deux et trois ans de la date de la vente, avec 8 pour cent par an d'intérêt à partir de cette date, billets garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue. Les améliorations sur la propriété devront être assurées par l'acquéreur, les polices d'assurances transférées au tuteur; et en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement desdits billets, 5 pour cent honoraires d'avocat à ajouter à la somme en litige. L'acquéreur assumera en sus du prix de l'adjudication, les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1887. Il fera aussi un dépôt de 10 pour cent sur son enchère au moment de la vente.
Actes de vente pardevant J. F. Coffey, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 avril—16.23.30—mai 7 14.21

RESIDENCE TRES AGREABLE

Rue Marais, entre Kerlerec et Columbus,

AVEC UN GRAND TERRAIN.

TROIS GRANDS LOTS VACANTS

Faisant face à la rue Kerlerec, entre Marais et Villeré.

Mme M. Constance Séré, Veuve de L. Séré, et autres contre Frank E. Bernard, subrogé-tuteur, et autres.

POUR UN PARTAGE.

No 20,085, Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, conformément à un jugement rendu le 5 avril 1887, signé le 13 avril 1887, par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, seront vendues à l'encan les propriétés suivantes, savoir:
1° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus désigné par la lettre A sur une esquisse faite par Edgar Pilié, architecte, en date du 25 février 1887. Le dit lot mesure 70 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 147 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, comprenant les dépendances qui consistent en une cuisine et autres dépendances placées en ce moment sur le lot attenant B et qui seront transportées à ce lot [illegible] par l'acquéreur à ses frais dans les 15 jours qui suivront l'exécution de l'acte de vente.
Les améliorations comprennent un vaste cottage avec salon tout autour de six pieds de large, où il y a deux chambres, salon double avec arche, salle à manger et 3 grandes chambres à coucher, cave, chambre de bain, 2 citernes, water works, lieux d'aisance, etc., joli jardin devant et sur les côtés, fleurs et arbres fruitiers ainsi que d'autres arbres donnant de l'ombrage tels que pruniers, orangers, magnolias, etc.
2° Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus, désigné par la lettre B et mesurant 30 pieds 6 pouces et 2 lignes de façade rue Kerlerec, sur une profondeur de 146 pieds 10 pouces et 7 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue Marais, et 151 pieds 1 pouce et 6 lignes du côté le plus proche de la rue Villeré, le séparant du terrain C, et 30 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur à l'arrière plan.
3° Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus contigu au terrain B, et désigné par la lettre C sur le dit plan. Il mesure 30 pieds 7 pouces 2 lignes de façade rue Kerlerec, 151 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur le côté le plus proche de la rue Marais, le séparant du terrain B, et 155 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Villeré, 30 pieds 2 pouces 6 lignes de largeur derrière.
4° Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus contigu au dit terrain C, et désigné par la lettre D sur le dit plan. Il mesure 30 pieds 7 pouces 2 lignes de façade rue Kerlerec, 155 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Marais, le séparant du terrain C, et 30 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur à l'arrière.
5° Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus, touchant au lot D, et mesurant 9 pieds 1 pouce de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 160 pieds 8 pouces et 3 lignes sur le côté le plus près de la rue Marais, le séparant du lot D 161 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne et 8 pieds 11 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond. Le tout de cette propriété est la subdivision conformément au dit plan d'Edgar Pilié, architecte.
Conditions—Un tiers du prix de son enchère ou plus pour du comptant et le reste à un crédit d'un et deux ans, représenté par des billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la date et garanti par une hypothèque spéciale et privilège, et lien du vendeur sur la propriété vendue; les taxes de 1887 seront assumées par l'acquéreur en addition du prix de son adjudication; que les actes de vente seront passés pardevant Edgar Grima, notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans et sera fait contenant les clauses de 5 pour cent d'honoraire d'avocat, l'assurance et le transfert de la police au vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties par le vendeur.
23avril—23,30—7,14,21,28mai.

Résidence confortable No. 227 rue Dumaine entre Villeré et Marais, une bâtisse en bois à deux étages.

Succession de James D. Coquet.

No. 12,266—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 mai 1887, pour le compte de la dite succession.
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Marais, St Philippe et Villeré, mesurant 32 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles désigné par la lettre B sur un plan d'Arthur de Armas, voyer, en date du 5 août 1869.
Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois, à deux étages, avec galerie de façade, désigné par le numéro municipal 227 rue Dumaine, et ayant au rez-de-chaussée un grand salon double à arche, salle à manger, deux cabinets et grand corridor, et trois chambres et corridor sur le premier étage.
4 sait une cuisine en bois à un étage ayant 4 chambres, 2 havet, gaz, partout dans la bâtisse principale, une cour dans le centre et une dans le fond, poulailler, allée, lieux d'aisances, etc.
Conditions—Une moitié comptant, et le reste à un et deux ans de crédit en billets d'acquéreur tiré par lui et à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement, garanti par privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, les honoraires d'avocats en cas de procès sont fixés à 5 pour cent sur le montant saisi sera payé par l'acquéreur si la propriété doit être assurée pour le plein montant et jusqu'au paiement final des dits billets et la police transférée au vendeur comme garantie. La prime d'assurance doit être retenue pour le terme non expiré de la police, les taxes de 1887 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication, dix pour cent sur le montant doivent être déposés avec l'encanteur au moment de son adjudication.
Acte de vente pardevant Chas Rollo, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 mai—3 7 14 21 28—4 juin

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Catherine Cain, née Grant.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 20,491.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No. 79 rue Bienville—JEUDI, 2 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, daté le 27 avril 1887, sera vendu la propriété décrite ci-après appartenant à la dite succession, à savoir:
Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, du côté nord de la rue St-Claude, entre l'avenue Washington et la rue Musique, mesurant 38 pieds 3 1/4 de pouce de face à la rue St-Claude sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles plus ou moins.
Conditions—Comptant, l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 et sera demandé du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant d'adjudication.
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3mai—3 7 14 21 28 juin 2

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Emile H. Caulfield vs ses créanciers—No 20,893 Division A.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Emile H. Caulfield soit convoquée et tenue pardevant Geo. O. McLean, notaire en cette paroisse, MARDI, le 24me jour de mai 1887, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit et qu'en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. L. Edwards, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 20 avril 1887,
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
GEO. P. CASSLAR, Député Greffier.
22 avril—3f en 30 jrs

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison élégante et complète No 221 Chemin du Boyou, entre les rues Marais et Trémé, près de l'Eglise de St-Augustin.

Succession de Mme Margaret Karcher, épouse décédée de Nicholas Kuntz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier B, No. 18,744.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale.—SAMEDI, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté du 13 mai 1887, pour le compte de la susdite succession:
Un vaste terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlets borné par les rues Bayou, Barracks, Marais et Trémé, mesurant 63 pieds 11 pouces 7 lignes de façade sur le Chemin du Bayou, sur 152 pieds 11 pouces 5 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue des Marais; et 145 pieds 8 pouces 3 lignes du côté de la rue Trémé, de la rue du Bayou à la limite supérieure du dit terrain; pris sur une ligne vers la rue Marais, 12 pieds 6 pouces, de là sur une ligne s'étendant vers la rue du Bayou, 1 pied; de là sur une ligne s'étendant vers la rue des Marais et allant aboutir au dit terrain sur le côté de la rue des Marais, 51 pieds 4 pouces 4 lignes.
Les améliorations comprennent la résidence élégante connue par le No 220 Chemin du Bayou et ayant une grande galerie devant et derrière, corridor au centre, salons doubles avec portes à coulisse, deux chambres à coucher et une grande salle à manger s'étendant sur toute la largeur de la bâtisse, avec office et deux grandes chambres à coucher et cabinets dans l'attic; gaz dans toute la maison.
Une cuisine en bois à deux étages, recouverte en ardoises, ayant une chambre au premier étage et deux chambres à coucher, avec galerie sur le côté, au second étage, aussi, une autre bâtisse à un étage, contenant une grande chambre, poulailler, chambre pour charbon et bois, lieux d'aisance spacieux, nouvelle citerne de 4000 gallons hydrant.
La façade et le côté sont ornés de plates-bandes avec un grand nombre d'arbustes et plantes d'ornements. Les allées sont pavées en briques ainsi que la grande cour qui se trouve entre la bâtisse principale et celle du fond.
Conditions—Un tiers comptant, un tiers à un an du jour de la vente, un tiers à deux ans du jour de la vente, ces deux derniers tiers en billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir du jour de la vente, et garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété avec les stipulations accoutumées de 10 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des billets ci-dessus, avec clause de non alienando. La propriété devra être tenue assurée jusqu'à complet paiement du prix d'achat.
Acte de vente pardevant C. G. Andry, notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel devra en outre acquitter les frais de ville et d'Etat pour l'année 1887.
14 mai—14, 21, 28 mai 4, 11, 18 juin

Magasin et Maisons de Résidence de Valeur

—DANS LES—

Deuxième et Quatrième Districts.

Coin des rues Baronne et Félicité.

No 221 rue Trémé, entre Ursulines et St-Philippe—Jolie maison de résidence à deux étages, avec mansarde.

No 223 rue Trémé, entre Ursulines et St-Philippe—Une maison double en bois, à un étage.

30 actions du fonds capital du Importers Bonded Warehouse Company.

Succession de Mme Vve Victor Cherbonnier, née Marie Thérèse Conand.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 19,735

Ernest F. Cherbonnier et al.

—vs.—

Camille B. Cherbonnier et al.

No 19.735.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear encanteur—Bureaux No 46 rue Royale—SAMEDI 28 mai 1887 à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement rendu et signé le 24 mars 1887, et en vertu de deux ordres signés le 20 avril 1887 par l'honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite à savoir:
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Baronne, Félicité, Carondelet et St André et formant l'angle des rues Félicité et Baronne. Il mesure 28 pieds 3 pouces et 10 lignes de façade rue Baronne, sur 115 pieds 9 pouces de largeur à l'arrière, sur 120 pieds 4 pouces du côté opposé.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois au coin des rues Baronne et Félicité convenable pour magasin, une autre bâtisse adjacente ayant 3 chambres, enfin une troisième bâtisse adjacente ayant 8 chambres, citernes, lieux d'aisance, etc. à chaque propriété. La susdite propriété est vendue sujette à un bail à Thos McMahon à raison de $20 par mois expirant le 30 septembre 1887.
2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Trémé, Ursulines, St Philippe et Marais, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Trémé, 26 pieds 5 pouces 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises, désignée par le numéro municipal 221 rue Trémé, ayant au rez de chaussée corridor, deux chambres, salle à manger et cabinet, même distribution au premier étage et une grande chambre et trois cabinets dans la mansarde, galerie de devant à chaque étage, une cuisine en bois à deux étages couverte en ardoises attenant au corps de logis principal, ayant 4 chambres, cuves, water works, lieux d'aisance, cour en briques, etc., etc.
3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Trémé, St-Philippe, Ursulines et Marais mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Trémé, 26 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis couverte en ardoises, avec quatre chambres, galerie et cabinet dans le corps principal, une cuisine à deux étages avec quatre chambres, water works, lieux d'aisance, etc. connu par le numéro municipal 223 rue Trémé.
Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste, s'il y a, en un crédit de un an et doit être représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final avec les clauses usuelles de l'assurance avec allocation de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès sur le montant saisi et exigible en 1887.
Acte de vente pardevant P. A. Conand, notaire, aux frais des acquéreurs.

Aussi.

A la même heure et au même endroit ci-dessus désigné, en vertu et conformément au même jugement et deux ordres ci-dessus décrits et pour le compte de la même affaire, il sera vendu 30 actions du fonds capital du Importers Bonded Warehouse Company.
Conditions—Comptant avant transfert.
23 avril—23, 30—mai 7, 14, 21, 28.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 23me jour d'avril 1887, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants: Philas Jane Elvin vs. John Wottz, son mari—No 20.572—Division A.
Sur motion de J. W. Wolfson Esq., avocat de la plaignante et en appuyant sa demande de preuves; la loi et les témoignages étant considérés.—Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut, ici enregistré le 18 avril 1887, soit maintenant confirmé et rendu final; et que, en conséquence, il y ait jugement en faveur de Philas Jane Elvin, plaignante et contre John Wottz, son mari, reconnaissant ses droits et privilèges sur sa propriété et décrétant une séparation d'acquets et gains et de dissoudre la communauté existant auparavant entre eux, et que les frais soient payés par le défendeur.
Jugement rendu le 23 avril 1887.
Jugement signé le 28 avril 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce deuxième jour de mai en l'année du Seigneur mil huit cent quatre-vingt sept.
(Sceau) M. A. McDONNELL,
12mai—12.23.30—14juin. Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Paul Rousset & Bro. vs. leurs créanciers—No 13.497, Division B—Aux créanciers de Paul Rousset & Bro., insolvables dans cette affaire—Salut—Vous êtes par le présent notifiés à assister à une réunion comme créancier des insolvables ci-nommés, qui sera tenue au bureau de Geo. C. Préot, notaire, le MERCREDI, 25me jour de mai 1887, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires des dits insolvables, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises.
Par ordre de W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
27 avril—3f en 30 j

W. H. Seebold vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,379—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par E. C. Palmer, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 mai—6 11 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété charmante dans le Sixième District.

Succession d'Eliza Le Blanc, veuve d'Ambrose Grabert.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No. 18,789.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 9 mai 1887 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, savoir:
1° Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Quest Bouligny Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Jersey, Valence et Bordeaux, désignés par les Nos 8 et 9 sur un plan déposé à l'étude de T. O. Stark, notaire, et mesurant chacun 21 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.
2° Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Bordeaux, Valence et Jersey, désigné par la lettre A, sur un plan de A. G. Blanchard, en date du 23 avril, 1874, la dite portion de terre mesure conformément au dit plan 44 pieds 4 2/8 pouces de face sur la ligne de séparation dans le fond des lots 23 et 24, 50 pieds de face sur la ligne de séparation vers la rue Jersey et 50 pieds sur la ligne de séparation vers la rue Levée et 44 pieds 7 pouces sur la ligne de séparation vers la rue Bordeaux, la dite portion de terre étant composée avec la partie du fond des lots désignés par les Nos 12 et 13, sur un plan de H. C. Moelhausen. Le tout de la propriété ci-dessus décrite doit être vendu ensemble.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, au frais de l'acquéreur.
Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 mai—14, 21, 28—juin 4, 11, 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le 4me District,

Coin des rues Jackson et Howard.
Succession de Patrick Michael et John Sullivan.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "D."—No 20,752.
VENTE A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No 18 rue Bourbon — SAMEDI 18 juin, 1887, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 13 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberty, Jackson, Howard et Joséphine, le dit lot forme l'encoignure des rues Jackson et Howard et mesure, au pied américain, 27 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 100 pieds et de face à la rue Howard, entre lignes égales et parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y a à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront, en sus du prix de leur adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 mai—14, 21, 28 mai, 4, 11 18 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

2 Actions du Cotton Exchange

Succession de Samuel Friedland et épouse.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No. 17,369

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—MARDI, 24 mai 1887 à midi et demi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor juge de la dite Cour, en date du 10 mai 1887, je procéderai à la vente de:
Deux actions du fonds-capital du New Orleans Cotton Exchange, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant avant le transfert.
14mai—14 20 24

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le joli cottage pour résidence No. 139 rue Constance,

entre les rues Terpsichore et Robin.
Succession J. Povey Wilson, décédé.
Pour du comptant. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, dans le premier district de cette ville en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", en date du 3 décembre 1886, et signé le 9 décembre 1886 Dossier No. 18,593 dans l'affaire de la succession de J. Povey Wilson, décédé, il sera vendu à l'encan—
Un terrain de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Constance, Magazine, Terpsichore et Robin, désigné par le No A et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations consistent en un cottage en bois, toit en ardoises avec attic, connu sous le numéro 139 rue Constance et ayant un corridor et quelques 8 ou 10 chambres en tout, citerne, hangar etc.
Le tout conformément à un plan de MM. Williams et Patton, architecte et voyer, lequel plan peut être vu à l'endroit de la vente.
Termes et conditions—Comptant en passant le titre, 10 pour cent payables comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 avril—26—mai 1 5 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle maison de résidence pour famille,

Coin des rues St-Charles et Sud, faisant face à la Place Lafayette.

La "maison Conger" bien connue dans l'affaire de John Conger et autres vs. W. B. Conger et autres.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente en partage à un long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, en vertu de deux jugements et ordres collectifs de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D., rendus et signés l'un à la date du 26 mars 1887, l'autre à la date du 7 avril 1887 Dossier No 20,546, dans l'affaire de John Conger et autres vs. Wilhelmina B. Conger et autres pour effectuer un partage, il sera vendu à l'encan:
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville carré d'îlet borné par les rues St Charles, Church (ci devant Ste Marie) Sud et Girod, désigné par la lettre "A" et mesurant environ 25 pieds de façade sur chacune des rues Sud et Girod sur une profondeur et façade rue St Charles, d'environ 150 pieds s'étendant de la rue Sud à la rue Girod. Le tout, plus ou moins mesure américaine, d'après un plan de MM. Williams et Patton architectes et voyers que l'on pourra voir aux lieux de la vente.
Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages et demi, couverte en ardoises, formant l'angle des rues St-Charles et Girod. La résidence a corridor aux premier et second et en tout vingt chambres ou plus dans les diverses dépendances avec installations à gaz partout, manteaux de cheminées en marbre dans les principales pièces, grande citerne, hydrant, cour carrelée etc. Le tout en excellent état, et constituant une propriété très désirable pour une nombreuse famille, une résidence aristocratique ou une maison de pension ou bien encore une institution privée ou publique. La propriété peut être visitée si on se munit d'une carte auprès de l'encanteur.
Conditions—Un tiers comptant, le rest à 1 et 2 ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité du jour de la vente. Les billets de crédit devront être divisés en coupons à la convenance des parties intéressées 10 pour cent comptant à verser au moment de la vente, et l'acquéreur assumant en outre du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887.
Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10avril—10 17 24—mai 1, 8, 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stock du Cotton Exchange

Succession de R. T. Buckner, décédé.
Par ordre de cour —Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 18 mai 1887, à midi, au bureau de l'encanteur, No 13 rue Carondelet, entre Canal et Commune, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre et un ordre amendé de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le premier ordre daté du 27 avril 1887 et l'ordre amendé le 6 mai 1887, Dossier No 17,607, pour compte de la succession de R. T. Buckner, décédé, il sera vendu à l'encan—
Une action du fonds-capital du N. O. Cotton Exchange, payée en plein.
Conditions—Comptant sur les lieux, avant le transfert. 8mai—8 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence double, No. 366 rue Broad près Esplanade et des Fair Grounds.

Succession de David Teelers, décédé.
Par ordre de cour. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 13 avril 1887, Dossier No. 20,479, pour le compte de la succession de David Teelers, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu—
UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Broad, White, Aubry et d'Abadie, mesurant 27 pieds de façade rue Broad, sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une bâtisse double avec 2 chambres plâtrées de chaque côté, auvent, citerne, etc., et donne un revenu de $6 par mois. La propriété porte le No. 366 rue Broad et n'est qu'à quelques îlets des Fair Grounds et des chars des rues Esplanade et Dumaine.
Conditions—En passant titres, 10 pour cent payables comptant sur les lieux et le paiement des taxes de 1887 accepté.
L'acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 21

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur. Résidences, Cottages, Sites propres pour y construire.

Magasin en briques à 3 étages.

Les maisons de résidence à deux étages en bois—No 126 rue Jackson; Nos 61 et 63 rue Race.

Les cottages doubles—Nos de 56 à 70 rue Sorapuru; Nos 155 et 157 rue Rousseau.

Magasin en briques à trois étages No 97 Passage de la Bourse.

Un site de choix convenable pour qu'on y bâtisse, No 128 rue Jackson.

Toutes de bonnes propriétés rapportant de l'argent.

Succession de Anna Maria Martin, décédée.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mai 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu de plusieurs ordres et d'un jugement de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le premier, un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division "C", daté du 17 avril 1887, dans l'affaire de la succession de Anna Maria Martin, Dossier No 18,660, le second un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Division "D", daté du 11 avril 1887, dans l'affaire de la succession de Mary Martin, épouse défunte de Louis McGittigan, et de Louis McGittigan, Dossier No 19,896, et le troisième, un jugement et un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Division "A", rendus le 12 avril 1887 et signés le 16 avril 1887, Dossier No 20,557 dans l'affaire d'Elizabeth Martin, épouse défunte, etc., vs. Mme E. Kertz, épouse, etc., pour un partage à l'enchère publique il sera vendu:

QUATRIÈME DISTRICT.

La maison de résidence en bois à deux étages, No 126 rue Jackson.

1° Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Laurel et Annonciation, désigné par le No 4 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et faisant face à l'arrière à une allée de 9 pieds 10 pouces et 3 lignes de largeur, commune à cette propriété, la dite allée traversant le carré de la rue Laurel à la rue Annonciation.
Les améliorations comprennent une maison de résidence avec mansarde à deux étages en bois couverte en ardoises, portant le No 126 de la rue Jackson, ayant maison de dépendance à deux étages, et ayant corridor au dessus et au dessous, salons doubles, office, etc., et quelque sept ou huit autres chambres en tout, galeries, chambre à charbon, auvent pour y garder du bois, lieux d'aisance etc., vérandah sur la devanture. La maison est à distance de la rue. Il y a jardin devant, derrière, sur un côté allées pavées en asphalte dans le moment devant, et elle est adjacente à la belle résidence de F. P. Martinez, elle est louée $40 par mois et en vaut $50.

No 128 rue Jackson, un terrain charmant pour bâtir.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et carré et est adjacent à celui précédemment décrit; il est désigné par le No 5 et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles et fait face à l'arrière à la rue Commune. Il y a une allée en commun avec la propriété voisine.
C'est un excellent terrain pour y bâtir. Il y a des magnolias et autres arbres devant et derrière, jardin sur le côté, 2 boulingrins élevés sur l'arrière terrain et est dans le moment pavé en asphalt devant.

Coin des rues Sorapuru et Fulton.

3° Un morceau de terre (2 terrains) avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville carré d'îlet No 3 ou 26 borné par les rues Sorapuru, Première, St-Thomas ou Fulton et Rousseau, désigné par la lettre "B" et mesurant 81 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Fulton, sur une profondeur et façade rue Sorapuru de 120 pieds sur une largeur à l'arrière côté de la rue Rousseau de 90 pieds 3 pouces et 3 lignes et 120 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la ligne sur la portion de côté près la rue Première le tout plus ou moins.
Les améliorations consistent en quatre cottages doubles en bois couverts en ardoises, portant les Nos de 56 à 70 rue Sorapuru, [illegible] chaque cottage [illegible] chambres, cuisine, lieux d'aisance, citerne etc. Le tout donne un revenu d'environ $70 par mois, valant $80.

No 157 Rue Rousseau.

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré No 27, borné par les rues Rousseau, Philip, Sorapuru et Fulton désigné sous le No 77 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises portant le No 157 de la rue Rousseau avec bâtisse de derrière à deux étages ayant quatre chambres de chaque côté gazée, citerne, auvent, lieux d'aisance et se loue $15 par mois.

No 155 rue Rousseau.

5° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et carré adjacent à la propriété dernièrement décrite désigné par le No 76 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds, entre parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises portant le No. 155 de la rue Rousseau, et est construite comme la propriété précédemment décrite sur le terrain adjacent No. 77. Elle donne de revenu $18 et pourrait en donner $24. Avec ce terrain il sera vendu un morceau de terre sur la limite de propriété du terrain 114 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la limite inférieure du terrain No 76—plus 10 pouces et 6 lignes sur la limite de la propriété du terrain No 115 et 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la limite du terrain No 115 et ayant 29 pieds 4 pouces 6 lignes sur la ligne qui le sépare de la première portion du terrain No 114 formant une profondeur totale pour le terrain No 76 de 129 pieds 4 pouces et 6 lignes entre parallèles.

PREMIER DISTRICT.

Nos. 61 et 63 rue Race.

6° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet No 21 borné par les rues Race, Robin, Fulton et Rousseau désignée par le No 11, et mesurant 63 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la rue Race sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 5 lignes.
Les améliorations consistent en deux maisons en bois à deux étages à deux corps de logis, couvertes en ardoises, connues comme les Nos 61 et 63 rue Race, et contenant huit chambres ou plus par maison, quatre au dessus et quatre au-dessous, avec de grandes vérandas sur le devant, [illegible]. Les loyers $27 par mois, vaut $36. Ces deux maisons seront vendues séparément.

DEUXIÈME DISTRICT.

No 97 Passage de la Bourse.

7° Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Passage de la Bourse et les rues Royale, Bienville et Conti, désignée comme Nos 14 et 17, et mesurant 24 pieds de face au Passage de la Bourse, sur une profondeur de 21 pieds 8 pouces d'un côté et la même profondeur, plus ou moins sur la ligne opposée, la quelle portion de terre forme le lot No 15 et moitié du lot No 14 conformément au plan.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages couverte en ardoises, connue comme le No 97 Passage de la Bourse avec balcon sur la façade, elle a deux bureaux au rez de chaussée, 2 chambres au 1er et 2 chambres au 2e, avec hydrant, lieux d'aisance, etc. Les bureaux sont occupés par M. F. LeBesque et autres, les résidences sont au dessus. Le loyer est de $15 à $20 par mois. Le mesurage ci-dessus est calculé au pied américain, un peu plus ou un peu moins, conformément aux plans que l'on peut voir au lieu de la vente. On peut aussi, examiner la maison en se munissant d'une carte de l'encanteur.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente et toutes les clauses de sécurité usuelles. Les billets seront divisés en coupons au gré des parties intéressées. Il sera payé comptant sur les lieux 10 pour cent, et les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication, le paiement des taxes de 1887.
Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 avril—17 21 24 avril, 1 8 15 21mai

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Propriété améliorée dans le Premier district.

Succession d'Auguste Gautier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,976—Division A.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mai 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasins, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans en date du 21 avril 1887, il sera vendu à l'encan:
1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magasins, Robin et Terpsichore, désigné par la lettre "B" sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer de cette ville, le 26ème jour de mars 1887, et mesurant au pied américain 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Camp, et la même mesure dans le fond, sur une profondeur de 121 pieds, entre lignes parallèles. Le dit lot est situé à une distance de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de l'encoignure des rues Robin et Camp. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence cottage, connue par le No 424 rue Camp.
2° Un certain morceau de terre dans le même district et îlet immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus désignée par la lettre "D" sur le plan susdit et mesurant au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 ligne sur la ligne du fond du lot "B" et la même dimension sur l'autre ligne du côté près la rue Magazine le divisant du lot "C" sur le dit plan et 6 pieds 10 pouces et 5 lignes sur chacun des deux autres côtés vers les rues Robin et Terpsichore respectivement.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans de terme, avec des billets garantis par hypothèque et privilège et lien du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à compter du jour de la vente jusqu'à paiement final. L'acte de vente contiendra les clauses de 5 pour cent d'honoraires de garantie, de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance et autres. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1887. 10 pour cent seront requis du montant de son adjudication.
Actes de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 avril—24 30—mai 7,14,21.

UNE BONNE AFFAIRE.

La grande et agréable résidence No 240 rue Royale, entre St-Philip et Ursulines.

Emplacement central. Voisinage excellent.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, encanteurs.—SAMEDI, le 14 mai 1887, à midi, à l'Arcade Exchange" il sera vendu—
La grande Résidence en briques à trois étages, connue comme la "résidence Turpin," désignée par le No 240 rue Royale, admirablement distribuée, ayant porte cochère, cour pavée, etc.
Le terrain mesure 29 pieds de face à la rue Royale, sur 101 pieds de profondeur.
Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, 7 pour cent d'intérêt, assurances et autres clauses usuelles. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1887.
Acte de vente pardevant J. B. Charpentier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé à la vente.
7 mai—à date.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Lot au coin des rues Aline et Laurel.

Succession de Wm. N. Finney.

No. 20,253—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 avril 1887, il sera vendu à l'encan—
Deux lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Aline, Delachaise, Live Oak ou Constance et Laurel, étant les lots Nos 10 et 11 qui se touchent. Le No 10 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Aline, et le No 11 mesure 28 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Aline, chacun à une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, le dit lot No 11 forme l'encoignure des rues Aline et Laurel et est partiellement amélioré.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de 1887 et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, notaire.
12 avril—12,23,30—mai 7 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage élevé et grands terrains.

No. 335 rue Chestnut, entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Succession de Henry F. Requier.

No. 20,459—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNER—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 avril 1887 et d'un ordre subséquent amendant le même, daté 3 mai 1887, il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir—
Un cottage en bois à un étage avec mansarde, No 335 rue Chestnut dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliseum, Delachaise et l'Avenue de la Louisiane; le terrain est composé du tout des trois lots Nos 17, 18 et 19 et à 24 pieds de face du lot No 16, mesurant ensemble 120 pieds de face à la rue Chestnut, 129 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La bâtisse est retirée de la rue, a une grande galerie devant et large corridor dans le centre, et un terrain avec jardin. Cette propriété touche à la résidence de J. B. Woods est près de celles de MM. Miller et Rice, et peut être visitée avec une carte.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le paiement différé s'il y a, en versements égaux représentés par deux billets à ordre tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables à un et deux ans respectivement à partir du jour de la vente et portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. L'acquéreur s'engageant à payer 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour obtenir le paiement des dits billets ou une partie devra assurer la propriété et transférer la police d'assurance aux porteurs des dits billets; l'intérêt et les honoraires d'avocat et l'exécution de toutes les obligations de l'acheteur seront garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et l'acquéreur assumera les taxes dues en 1887 en sus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix sera requis par l'encanteur au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 mai—4,7 14 21,28—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété centrale de choix.

Le magasin double en briques, No. 44 rue Canal et 63 rue Commune, entre Magasins et Tchoupitoulas, occupé par Woodward Wight & Co.

Succession de Veuve J. A. Graiffe.

No. 19,839—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mai 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 18 avril 1887, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir:
Le magasin en briques à quatre étages, No. 44 rue du Canal et No 63 rue Commune dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Commune, Magasins et Tchoupitoulas. Le lot est désigné par le No 13 et mesure 25 pieds de face à la rue du Canal, 25 pieds 5 pouces de face à la rue Commune et sur une profondeur, traversant le dit îlet de 121 pieds 6 pouces et 3 lignes sur une ligne du lot No 14 et 126 pieds 1 pouce 6 1/2 lignes sur la ligne du lot No 12. Cette belle propriété fait face à la Douane et à la Poste et touche au magasin principal de MM. Woodward, Wight & Co et est pour le moment occupée par eux.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acheteur, et le reste, s'il y a, à un crédit, à un et deux ans de terme, à compter du jour de la vente, ce crédit se trouvant représenté par des billets, portant intérêt à raison de six pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à paiement final. L'acquéreur devra s'engager à payer 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour obtenir le paiement des billets ou une partie des dits billets. Il devra en outre tenir la propriété assurée et transférer la police au porteur des dits billets. Le paiement des billets et l'exécution de toutes les obligations de l'acheteur seront garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 en sus du prix d'adjudication, et sera requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire.
3 avril—30 23 30—7 14 21mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété à McDonoghville

Succession d'Antoine Maréchal

No 19,983—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mars 1887, il sera vendu à l'encan—
1° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent à McDonoghville, Cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin, De Armas et Lapeyrouse. Les dits lots sont Nos 3 et 25 se touchant et mesurent comme suit: le lot No 3 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Monroe, et le lot No 25 mesure 32 pieds de face à la rue De Armas, chacun des dits lots mesure 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage à un étage, connu par le No 108 rue Monroe.
2° Vingt trois lots de terre formant presque tout l'îlet borné par les rues Madison, Monroe, De Armas et Lapeyrouse. Etant les Nos 1 à 9 et 11 à 24 inclusivement, le lot No 10 forme l'encoignure des rues Madison et Lapeyrouse, ayant 30 pieds de face à la rue Madison et 120 pieds de profondeur, n'est pas inclus; et mesurant ensemble 270 pieds de face à la rue Madison, 300 pieds à la rue Monroe, 300 pieds à la rue De Armas et 180 pieds à la rue La Peyrouse.
Les améliorations ne sont pas incluses, la propriété est vendue comme terrain nu.
Conditions—Comptant.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant R. H. Dowling, notaire.
Et à la même heure et emplacement il sera vendu les meubles et effets mobiliers de la dite succession, conformément à un inventaire de posé en mon bureau; une copie sera exhibée à la Bourse.
Conditions—Comptant.
12 avril—12 16 23 30—mai 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence et magasin double au coin nord-est des rues Carondelet et Huitième.

Vente de crédit à l'encan.

Succession de John Canty.

No 20,766—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 26 avril 1887, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—
Le magasin double à un étage en bois avec maison de résidence dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Carondelet, St Charles, Septième et Huitième. La terre comprend tout le terrain No 11 et une partie du terrain contigu No 10. Il mesure 37 pieds 3 pouces de façade rue Huitième, sur une profondeur et façade rue Carondelet de 114 pieds 4 pouces et du côté le plus proche de la rue St Charles, il a une première profondeur de la rue Huitième, de 81 pieds 8 pouces, de là il s'étend à angles droits vers la rue St Charles, et mesure 22 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle avec la rue Huitième; de là il a une quatrième profondeur de 33 pieds jusqu'à sa ligne intérieure qui a une largeur de 60 pieds. Le terrain forme le coin des rues Carondelet et Huitième.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans avec intérêt à 8 pour cent par an, privilège du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues en 1887, et faisant dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant Andrew Hero, Jun. aux frais de l'acquéreur.
27 av—7 mai—7,14,21,28

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par ceci que le 22me jour de mars 1887 un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants:
Mme Martha A. Smith vs. J. P. Smith.—No. 20,222.—Division D.
Sur motion de Jos. H. & J. Zach Spearing, avocats de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, la loi et les évidences étant en faveur de la plaignante—
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 3 mars 1887, soit maintenant confirmé et rendu final, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Mme Martha A. Smith, et contre le défendeur J. P. Smith, son mari décrétant une dissolution de la communauté existant entre eux, et une séparation des propriétés existant entre eux précédemment.
Il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Mme Martha A. Smith et contre le défendeur J. P. Smith en la somme de sept mille cinq cents piastres avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, du 23 juillet 1880, et les frais du procès.
Jugement rendu le 22 mars 1887.
Jugement signé le 29 mars 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et annexé le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 11me jour d'avril de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 avril—26—mai 3,10,17,25

L'Abeille de la N...
Bureaux : No 73 ...
NOUVELLE-...
SAMEDI, 14 M...

VAPE...

COMPAGNIE ...
TRANSAT...
Entre New York ...
pour le continent (cabines électriques) partiront de la rivière du Nord, ...
LA BRETAGNE ...
LA BOURGOGNE ...
LA GASCOGNE ...
LA NORMANDIE ...
Prix du passage ...
Première cabine ...
Deuxième classe ...
Billets aller et ...
Entrepont $25 avec ...
Pour fret et passage ...

LIGNE ...
POUR NEW YORK ...
Partant Mercredi ...
Cette ligne se compose ...
KNICKERBOCKER ...
LOUISIANA ...
Le steamer ...
ASSURANCE PAR ...
Passage—Cabine ...
Cette ligne prend du fret ... pour Liverpool ...
Pour fret ou passage ...
ALFRED ...

Ligne régulière du ...
Pour le Bayou Lafourche ...
MANDEVILLE, ...
Le Steamer ...
Les Mercredis pour Mandeville ...
Les Dimanches pour ...

CHEMINS ...
LOUISVILLE, N...
TEXAS RA...
MISSISSIPPI VA...

BASILE
FACTEUR ...
84 Rue D...
SEUL AGENT ...
Pianos GAVE...

FEUIL...
No 42
CHAPEA...
PIERRE ...
QUATRIÈ...

—... Disant, ...
relle, qu'on était sur dont les journaux ... tretenu leurs ... les rapports de ... été vendu par le ... l'avait recueilli à ... dirigeant, avec sa ... l'aris.
—Or, continua C... faire se tenant ... là, c'est la fête de ...
—Tu en conclus ... Tourterelle, qu'il ... nous n'ayons pas quidam ...
—Parfaitement, ... dans lequel nous ... leur ancienne ... birot, comme ils ont Tourterelle leur ...
A ce moment, la ... coulava, et là ... teur du télégraphe bâillement de la ...
—Une carte ... mauzer Tourterelle, ...
—C'est moi-même ... pinet, reprenant son ...
L'enfant lui tendit ... retira.
Crapinet déchira ...